

Les inégalités d'accès à Internet

Internet révolutionne-t-il notre accès à la connaissance ou à la participation aux questions publiques ?

Les évolutions contemporaines de l'informatique connectée ont mis en valeur l'idéal d'une participation favorisée pour tous les internautes. Celle-ci serait porteuse d'émancipation et d'autonomisation par l'accès au savoir et à la parole publique.

Cette idée s'est trouvée justifiée par l'émergence de plateformes permettant de créer relativement facilement des espaces d'expression personnelle dans différents contextes de sociabilité, professionnels ou selon des intérêts spécifiques. Les formes de cette participation sont multiples : élaboration d'un profil mettant en avant l'une de nos facettes identitaires, évaluation de contenus par une simple notation ou par l'ajout de mots-clés et d'avis détaillés, intervention sur des sujets politiques dans les commentaires de supports médiatiques, par la constitution de collectifs militants ou encore par la mise en ligne d'un blog personnel. Des sites de journalisme participatif ou de construction collaborative de connaissance ont par ailleurs entretenu l'imaginaire d'un accès à une information diversifiée et de la possibilité de contribuer à sa construction. Ces espaces ont ainsi laissé espérer la possibilité pour l'internaute de participer plus directement à des débats publics à travers des mobilisations individuelles ou collectives, ce qui aurait pour effet de renouveler les démocraties en permettant une meilleure expression du citoyen.

L'organisation des plateformes récentes autour de listes de contacts, amicaux, professionnels ou sentimentaux, a par ailleurs contribué à focaliser l'attention sur la notion de réseau et sur la capacité de l'élargir que fournissent ces sites. Cette approche a pu donner l'impression que tout le monde avait la même chance de construire ce réseau et qu'Internet rebattait les cartes du jeu social.

Une réalité bien plus nuancée

Ces discours se retrouvent-ils dans les usages des internautes ?

Au delà de l'engouement en faveur de la participation des internautes, les enquêtes d'usage menées depuis le début des années 2000 ont au contraire démontré les disparités encore très importantes dans l'accès et la maîtrise des opportunités qu'elles promettent. De nombreuses enquêtes et plusieurs ouvrages de synthèse ont ainsi mis à jour une triple limite à cet espoir de participation de tout un chacun.

La première concerne la part des internautes dans la production des contenus circulant sur Internet. Franck Rebillard souligne que si celle-ci ne s'avère plus mineure, elle demeure toujours largement minoritaire. Le spécialiste de l'ergonomie Jakob Nielsen a ainsi proposé une loi des 1/9/90 voulant que pour un créateur de contenu, 9 internautes se contentent de commenter des contenus existants et que 90 consultent ces contenus sans apporter de contribution personnelle. Si le pourcentage exact diffère d'une plateforme à une autre, cette proportion se retrouve sur la plupart des sites. Ce sont ainsi uniquement 33 000 personnes qui ont contribué à la version anglophone de Wikipedia en 2014 pour 9 milliards de pages consultées mensuellement. Autre exemple, sur Twitter, 44 % des usagers n'ont jamais twitté et seuls 8 % des comptes ont posté plus de 50 tweets. Cette répartition inégale des contributions est par ailleurs corrélée aux profils socioéconomiques des internautes : les 1 % de créateurs se trouvent majoritairement parmi les populations les plus dotées en capitaux culturels et économiques : les hommes, jeunes, citadins, ayant effectué des études supérieures et occupant des postes de cadre sont sur-représentés. Les enquêtes menées sur le journalisme participatif soulignent ainsi que les contributeurs sont souvent des communicants, politiques, enseignants ou des journalistes, autant de professions qui avaient déjà accès à l'expression dans l'espace public et qui reproduisent leur visibilité sur ces espaces.

La seconde limite concerne la visibilité des contenus créés par les internautes. S'il est aisé de créer un compte sur des plateformes comme Instagram, Twitter ou Tumblr et que de nombreuses plateformes proposent d'héberger des blogs personnels en prenant en charge une grande partie des problèmes techniques de publication, fidéliser une audience s'avère bien plus délicat. Le trafic sur les sites continue de se répartir de manière fortement inégale, quelques espaces captant la majorité de l'attention tandis que la vaste majorité des autres ne sont visités que par quelques rares visiteurs.

En 2011, 2 % des blogs Tumblr généraient 43 % du trafic du site. Une analyse de la diffusion des tweets dans le cadre des actualités souligne la présence de gigantesques hubs, souvent les comptes des entreprises médias, que les usagers se contentent de suivre ou de retweeter. Même dans des usages aussi répandus que le partage de photos personnelles, seule une personne sur deux est créatrice de contenus photos selon une étude menée aux Etats-Unis en 2013. Ici aussi, cette répartition inégale de l'audience est associée aux caractéristiques socioéconomiques des internautes gérant ces espaces.

Une troisième limite concerne l'appropriation des contenus disponibles sur Internet. Si une somme de connaissance impressionnante circule effectivement sur Internet, il serait trompeur de considérer qu'elle provoque nécessairement l'appropriation par tous les internautes. Premièrement, la diversité des contenus et l'absence de filtre avant leur publication rendent nécessaire pour les internautes d'être capable d'évaluer la qualité de l'information qu'ils consultent, ce qui n'est pas naturel et passe par un apprentissage dont les internautes n'ont pas nécessairement bénéficié. Par ailleurs, même parmi les contenus de qualité, la compréhension de ces derniers ne va pas de soi et nécessite souvent l'accompagnement d'un médiateur spécialiste du sujet ou des capacités à apprendre qui sont ici aussi très inégalement réparties. Nous pouvons analyser notre propre situation puisque l'exemple des MOOC illustre cette appropriation inégale des connaissances proposées sur Internet : des chiffres américains soulignent que 83 % des inscrits disposent déjà au moins d'un bac +2, qu'ils sont essentiellement des hommes et dans leur majorité jeunes.

Quelles formes prennent ces inégalités ?

Elles sont multiples.

Les premières concernent l'accès à Internet : malgré une diffusion rapide des réseaux de connexion et une accessibilité de plus en plus grande des terminaux permettant de s'y connecter, la part des non internautes demeure importante. Une étude de médiamétrie de février 2015 indique ainsi qu'en France, le taux de connexion à Internet est de 82 %, ce qui implique que presque un français sur cinq n'a toujours pas accès à Internet. La diversité des modes d'accès à Internet doit aussi être prise en compte. Ainsi, seulement 55 % des français sont mobinautes. L'accès chute très rapidement dès lors que l'on s'intéresse aux statistiques mondiales : les chiffres de 2014 d'Internet World Stats indiquent que la moyenne mondiale n'est que de 42 % d'accès à Internet. Plus d'un humain sur deux n'est donc pas connecté. Si des zones comme l'Amérique du Nord plafonnent à quasiment 90 % de connexion, d'autres espaces comme l'Asie ou l'Afrique restent sous connectés, avec des pourcentages respectifs de 34 et de 26 %. Ajoutons sur ce point que la question de la qualité de la connexion joue aussi un rôle important dans le rôle que prendra Internet dans le quotidien d'un individu. Cette qualité est pourtant inégalement répartie sur le territoire, comme le soulignent de régulières études de l'ARCEP ou d'associations de consommateurs.

Au delà de ces questions d'accès, les distinctions sociales concernent surtout la capacité à se faire entendre ou à s'approprier des contenus disponibles sur Internet. Elles se traduisent à plusieurs niveaux : les individus doivent tout d'abord manifester un goût pour apprendre ou s'exprimer, qui comprend à la fois l'envie de faire, la capacité de concentration et la persévérance pour faire. Ils doivent aussi disposer du temps pour mener à bien ces activités. Un autre critère important relève de la confiance nécessaire pour se lancer dans un apprentissage ou une expression publique : elle suppose de se sentir légitime pour donner son point de vue et de se sentir capable de réussir lorsqu'on entreprend d'apprendre quelque chose. Une fois ces conditions remplies, elles doivent disposer des compétences culturelles multiples : connaissances sur un sujet, capacité à les exprimer, capacité à les mettre en forme sur le support choisi, capacité à comprendre un contenu, capacité à capter une audience et à l'intéresser. Or, tous ces éléments s'avèrent aussi inégalement répartis. Les usages d'Internet prolongent ici les résultats déjà obtenus à propos des inégalités observées dans les pratiques culturelles et de loisirs des français.

Ajoutons que ces disparités ne se limitent pas à Internet. Les chercheurs ayant travaillé sur la diffusion de l'informatique puis de l'informatique connectée et du numérique, mettent régulièrement à jour ces disparités dans les usages, liées à des variables de genre, de revenu, d'âge, de niveau de

diplôme, de situation géographique. Ils constatent que les technologies numériques ne réduisent que rarement les fractures économiques et culturelles. Au mieux, elles les reproduisent et au pire elles contribuent à les creuser. Ainsi par exemple du passage en ligne de nombreux services afin de réduire l'implantation de succursales physiques par les administrations, qui touche particulièrement les campagnes alors que celles-ci sont aussi les territoires où les connexions sont de moindre qualité, les terminaux sont moins diffusés et les compétences pour les employer sont les moins partagées. Il demeure donc toujours aussi nécessaire d'accompagner cette diffusion par des politiques éducatives qui ne se contentent pas d'équiper les individus en terminaux ou de leur fournir le minimum de compétences techniques nécessaires à leur utilisation mais veillent aussi à leur transmettre des littératies numériques, définies comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser les TIC dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ».

En conclusion

Ces rappels de la réalité de l'appropriation d'Internet par les internautes ont surtout pour objectif de souligner qu'il est peu probable que des solutions techniques parviennent à elles seules à répondre à des problèmes sociaux, politiques ou économiques. Le penseur critique d'Internet Evgeny Mozorov, dans son bien nommé livre « Pour tout résoudre, cliquez ici », dénonce cette tentation sous le terme de « solutionnisme technologique ». Une tentation très régulièrement rencontrée dans les discours se fondant davantage sur le potentiel des technologies que sur l'analyse concrète de comment elles s'inscrivent dans nos sociétés, et qui malheureusement occupent bien davantage de place dans les contenus médiatiques ou les prises de décision politiques.

Cependant, ces imaginaires se réalisent rarement tels quels. L'adoption et la généralisation d'une technologie passent par un processus complexe où les dynamiques sociales jouent autant que les caractéristiques propres des technologies. Il demeure donc essentiel de rester attentif à la forme que prend concrètement cette co-construction car non seulement aucune technologie n'est parfaitement neutre : elles portent toutes en elles certaines conceptions du lien social, de la société, des utilisateurs auxquels elle s'adresse et de leur logique ; mais aussi la question de ce que peut apporter une technologie, Internet dans notre cas, demeure une question politique qui nécessite un débat collectif sur son appropriation sociale.

Vous trouverez dans les supports accompagnant cette partie du cours des contenus destinés à vous aider à rester attentif à ces appropriations diversifiées d'Internet : tout d'abord l'introduction d'un dossier spécial de la revue RESET consacré spécifiquement à l'analyse de ces inégalités dans différentes situations quotidiennes, professionnelles ou de loisir ainsi qu'un lien vers le site InternetActu, qui rend régulièrement compte des dernières recherches sur les usages des dispositifs numériques.